

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les Lanaudois sont invités à se protéger contre les piqûres de moustiques

Joliette, le 8 août 2018 – La Direction de santé publique de Lanaudière invite la population à se protéger contre les piqûres de moustiques, afin de prévenir l'infection par le virus du Nil occidental (VNO) et d'autres infections transmises par les moustiques (arboviroses) pouvant être contractées dans la région ou ailleurs au Québec.

Le virus du Nil occidental

Le VNO se transmet par la piqûre d'un moustique, lui-même infecté. Passant généralement inaperçue, l'infection peut toutefois occasionner chez certaines personnes des symptômes, les plus fréquents étant des maux de tête et de la fièvre. Des douleurs musculaires, des rougeurs et une éruption de boutons peuvent parfois être présentes. Les personnes âgées de 50 ans et plus et celles ayant un système immunitaire affaibli par d'autres maladies risquent davantage de présenter des complications, telle une atteinte du système nerveux. Dans de très rares cas, les complications peuvent entraîner un décès.

Bien qu'un seul cas humain n'ait été déclaré à la Direction de santé publique en 2017 (contre 6 cas en 2016), des cas chez des animaux sauvages ont été rapportés et des lots de moustiques ont été trouvés positifs dans notre région, témoignant de la présence du virus.

Autres arboviroses présentes dans la région

Dans Lanaudière, les deux autres types d'arbovirose susceptible d'être transmise par une piqûre de moustique sont l'infection au virus du séro groupe Californie (VSC) et l'encéphalite équine de l'Est (EEE). Ces infections peuvent donner des symptômes similaires à ceux de l'infection à VNO, mais l'EEE est reconnue comme pouvant être plus sévère : lorsque des symptômes neurologiques apparaissent, la détérioration clinique est souvent rapide.

Un premier cas de VSC acquis dans Lanaudière a été déclaré en 2017 : la personne présentait une atteinte neurologique. Par ailleurs, plusieurs cas de VSC acquis au Québec ont été diagnostiqués en 2017.

Aucun cas humain d'EEE n'a été déclaré dans Lanaudière ni au Québec jusqu'à présent. Par contre, dans les dernières années, des cas ont été rapportés chez des chevaux de la région et des lots de moustiques positifs ont été documentés, témoignant de la présence de ce virus dans Lanaudière.

Prévention des piqûres de moustiques

La meilleure façon de prévenir ces infections est donc de vous protéger des piqûres de moustiques et d'éviter de favoriser la prolifération des moustiques dans votre environnement, grâce à de simples mesures, notamment :

- Utilisez un chasse-moustiques, particulièrement au lever et au coucher du soleil. N'oubliez pas que le chasse-moustiques doit être appliqué APRÈS que la crème solaire ait bien pénétré la peau. Pour plus de détails, consultez le site du MSSS pour obtenir [les conseils d'utilisation d'un chasse-moustiques](#).
- Portez des vêtements longs et de couleur claire.
- Installez des moustiquaires aux portes et fenêtres des maisons et des abris extérieurs.
- Éliminez l'eau stagnante et gardez votre environnement propre afin de réduire la prolifération de moustiques dans votre milieu. Pour plus de détails, consultez le site du MSSS sur [comment réduire le nombre de moustiques dans son environnement](#).

Pour plus d'informations, visitez le Portail santé mieux être du MSSS. Vous y trouverez une foule de renseignements vous permettant de profiter de la saison estivale sans souci : [Conseils santé pour l'été](#).

Vous pouvez également communiquer avec Info-Santé au 811.

-30-

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Solie Masse
Service des communications
450 759-5333, poste 2425
solie.masse.cissslan@ssss.gouv.qc.ca